

le Printemps des solidarités



#2



DU 24 MAI

AU 21 JUIN 2024

Conférences, tables rondes,
expositions, visites, ...



le Printemps des solidarités



#2



PRÉCARITÉ - INCLUSION

Observatoire Métropolitain des Solidarités
Plénière du pilier Précarité - Inclusion

04 juin 2024
14h00 > 17h30
Hôtel de Métropole





OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

— Précarité inclusion

Plénière 2024 Pilier Précarité Inclusion

Mardi 4 juin 2024

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Séverine Hémain

Vice-Présidente Insertion et Stratégie de lutte contre la pauvreté



Valérie Darriau
DGA adjointe Solidarités, Habitat et Éducation



Programme 14h – 17h30

Séquence 1 : Les baromètres, outils de mesure actualisé de la précarité?

Présentation du Baromètre de la précarité du CNLE - Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

- Introduction et Méthodologie – *Michèle Lelièvre, directrice scientifique du comité scientifique du CNLE*
- Principaux résultats – *Christine Olm, directrice du bureau d'études Vizget*

Vers un baromètre de la précarité sur la Métropole de Lyon ? – *Lavinia Vitale, Agence d'Urbanisme UrbaLyon*

* * *

Séquence 2 : Activité 2023 du pilier Précarité : les groupes de travail

- GT Violences faites aux femmes : *Sonia Germain Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité / Angeline Superville, Karen Perrouse, Métropole de Lyon*
- GT Observation du Non-recours aux droits : *Antoine Rode- ODENORE*
- GT Précarité et insertion des jeunes : *Clotilde Barbot, Métropole de Lyon - Sophie-Anne Carrolaggi, Agence d'Urbanisme UrbaLyon*

* * *

PAUSE

* * *

Séquence 3 : Les difficultés face à l'écrit et face au numérique

- Illettrisme, Illectronisme : quelles définitions, quels constats ? *Valérie Darriau, Métropole de Lyon*
- Constats sur la maîtrise de la langue à la Métropole de Lyon, *Anne-Laure Budin, Métropole de Lyon, Virginie Bonnal – AFI Ecrit 69 (centre ressources illettrisme du Rhône)*
- Inclusion numérique : "Enquête auprès des acteurs de l'inclusion numérique". *Caroline Testut, Clément Jacquemet, Agence d'Urbanisme UrbaLyon*

SÉQUENCE 1

LES BAROMÈTRES, OUTIL DE MESURE ACTUALISÉ DE LA PRÉCARITÉ ?





OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

— Précarité inclusion

BAROMÈTRE DE SUIVI QUALITATIF DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION SOCIALE

Michèle LELIÈVRE
Christine OLM

MÉTROPOLE

GRAND LYON



Conseil national des politiques de lutte
contre la pauvreté et l'exclusion sociale



BAROMÈTRE DE SUIVI QUALITATIF DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION SOCIALE

ÉTUDE RÉALISÉE POUR LE COMPTE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DU CNLE

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET DE LA MÉTHODOLOGIE

Contexte et enjeux

Mise en place d'un baromètre qualitatif de suivi de la pauvreté et de l'exclusion sociale au CNLE **pour trois raisons** :

- ✓ L'observation sociale fait partie des missions prioritaires du CNLE
- ✓ Souhait des têtes de réseaux associatives de confier au comité scientifique (CS) du CNLE un rôle de vigie des phénomènes sociaux
 - ✓ une demande précoce de la présidente du CNLE au CS de produire une note programmatique sur les retombées sociales de la crise pandémique
- ✓ Un élément de réponse à la saisine du Premier Ministre, Jean Castex, adressée au CNLE en janvier 2021 :
 - ✓ Un baromètre qualitatif complémentaire aux dispositifs quantitatifs mis en œuvre permettant de répondre aux besoins de connaissance engendrés par le caractère inédit de la crise sanitaire

Contexte et enjeux

Sans plus tarder, le comité scientifique s'est attelé à la tâche et a produit en attendant la mise en place d'un baromètre pérenne :

- ✓ Un 1er rapport intitulé *La pauvreté démultipliée Dimensions, processus et réponses - Printemps 2020 / Printemps 2021*, qui a été remis officiellement le 12 mai 2021 au Premier ministre
- ✓ Une étude de faisabilité d'un baromètre de suivi qualitatif de la pauvreté publiée en mai 2022, visant à tester le protocole méthodologique et préfigurer le contenu des synthèses des résultats (infra-annuelles et du bilan annuel)
 - L'étude de faisabilité a été confiée au bureau d'études VizGet

Vers un dispositif de veille sociale du CNLE articulé autour de plusieurs instruments d'observation sociale

- ✓ Un suivi barométrique semestriel, accompagné éventuellement d'approfondissements de certaines thématiques
- ✓ Une synthèse annuelle analytique de suivi de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion sociale à partir d'un tableau de bord d'indicateurs et de plusieurs groupes de travail thématiques ad hoc du CS
- ✓ Des études thématiques dont deux études à venir sur les trajectoires de longue période de pauvreté à partir de deux panels de l'INSEE
- ✓ Un réseau ample de chercheurs et d'experts pluridisciplinaires sollicités ou souhaitant collaborer en vue de produire des études
- ✓ Idéalement, un séminaire annuel sur l'évolution de la pauvreté et l'exclusion sociale réunissant les producteurs de données et d'études (statistique publique, recherche, associations, acteurs locaux)

Méthodologie

Deux évènements majeurs conduisent à **réorienter le schéma méthodologique du baromètre envisagé initialement** :

- ✓ Une sursollicitation des têtes de réseaux associatives de lutte contre la pauvreté dans le contexte de la crise sanitaire et nécessité de repositionner le baromètre qualitatif plus en amont, en anticipation des difficultés et sur des terrains d'acteurs moins explorés :
 - ✓ Élargissement de la focale de l'observation, avec la mobilisation d'acteurs très diversifiés et en capacité de capter des signaux faibles
 - ✓ Adaptation du questionnaire pour qu'il soit très ouvert (très qualitatif)
- ✓ Les résultats de l'étude de faisabilité confortent la pertinence de la réorientation du dispositif barométrique moyennant quelques aménagements

Enseignements tirés de l'étude de faisabilité préfigurant le baromètre qualitatif actuel :

- ✓ le dispositif expérimental a rempli les principaux objectifs mais nécessité de :
 - Consolider l'échantillon des acteurs interrogés (certains types d'acteurs et territoires mal couverts)
 - Simplifier le questionnaire, toutefois validé dans son ensemble
 - D'ajuster la temporalité du baromètre : pour des interrogations semestrielles, le rythme trimestriel hors d'atteinte
 - D'adapter la durée du questionnaire pour qu'il soit soutenable dans la durée, sur trois ans (court, 15/20 mn de remplissage)
 - Restituer aux acteurs les résultats

La mise en œuvre du baromètre qualitatif dans une version pérenne a été confiée au bureau d'études VizGet.

Méthodologie

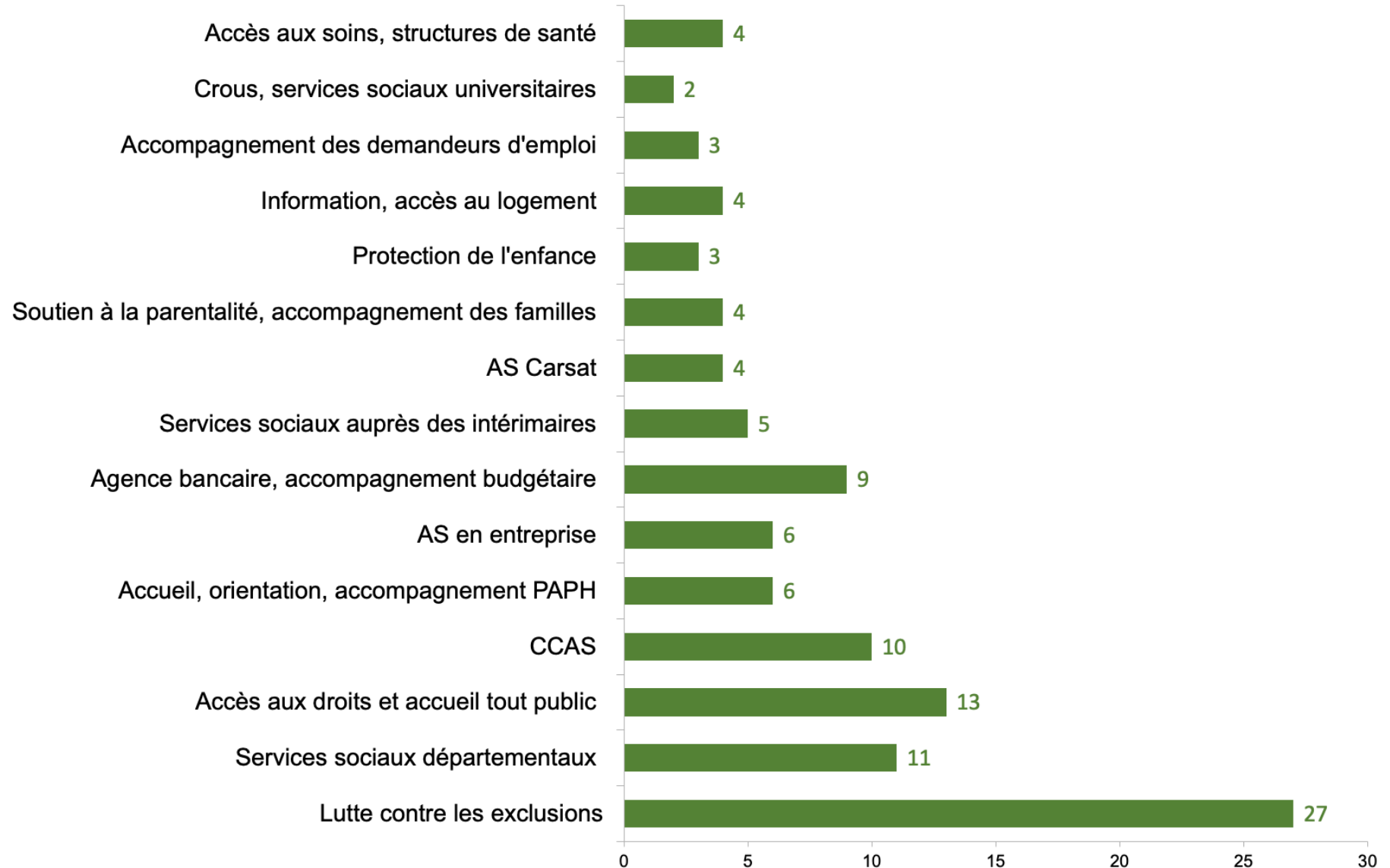
- ✓ **Un baromètre qualitatif complémentaire aux dispositifs quantitatifs** mis en œuvre par ailleurs, permettant de repérer les phénomènes marquants, mais aussi des signaux plus faibles, des points de crispation ou de tensions
- ✓ **Une sollicitation d'acteurs très diversifiés**, une interrogation des professionnels de terrain rencontrant des personnes en situation de précarité ou des public diversifiés en difficulté
 - ✓ Les réseaux associatifs nationaux ou locaux, des institutions, des départements, des communes, des réseaux bancaires...
- ✓ **Un outil participatif** : une consultation du 5ème collège du CNLE (regroupant des personnes en situation de précarité) sur la version non finalisée du dispositif (questionnaire + liste des destinataires)
- ✓ **Des résultats qualitatifs, non chiffrés, non exhaustifs** : un échantillon diversifié et non représentatif, des réponses sujettes à une part de subjectivité et qui dépendent en partie du type de structure interrogée mais :
 - ✓ les difficultés remontées restent quand même assez transversales aux acteurs : la forte diversification de l'échantillon permet de couvrir très largement les diverses problématiques, sans qu'il n'y ait de poids trop important de certains acteurs

Le questionnaire et sa passation

- ✓ Une enquête semestrielle en ligne, accessible par un identifiant personnalisé
- ✓ Un questionnaire conçu pour une durée de passation limitée
 - ✓ Aucune demande de données chiffrées
 - ✓ Un appui d'une vague à l'autre sur les réponses fournies lors de la vague précédente
- ✓ Un questionnaire très ouvert, structuré autour de 3 grands thèmes
 - ✓ Les nouveaux publics ou l'apparition de nouvelles difficultés parmi les publics habituels
 - ✓ Les difficultés pouvant s'ancrer à l'avenir
 - ✓ Les difficultés rencontrées par les acteurs eux-mêmes
- ✓ Les répondants sont les personnes en contact direct avec les publics
 - ✓ Certaines structures font le choix d'une réponse en équipe et profitent du baromètre pour un temps d'échanges, de prise de recul

L'échantillon en vague 3

Répartition des répondants – effectifs en vague 3



4 vagues réalisées - des difficultés à stabiliser l'échantillon



Publication de trois vagues du baromètre qualitatif sur le site du CNLE



5 catégories de publics se différenciant par les difficultés rencontrées

Des ménages subissant les conséquences de l'inflation

Vague 1

- Des difficultés financières liées au confinement
- Les prémisses de l'inflation

Vague 2

- Des difficultés liées à l'inflation, plus qu'à l'emploi
- Une diversification des publics touchés

Vague 3

- ✓ Des difficultés qui se confirment et s'ancrent
- ✓ Des signaux indiquant une hausse de l'endettement
- ✓ Des difficultés financières d'accès aux biens et services
- ✓ Les caractéristiques des personnes concernées
 - Les retraités : des retraites qui ne permettent plus de maintenir le même niveau de vie. Un sentiment de déclassement, des inquiétudes pour l'avenir, une impossibilité à faire face à des imprévus
 - Des « travailleurs modestes », en CDI à temps plein : plus d'accès aux loisirs, un accès à la voiture qui se complexifie
 - Des personnes fragiles, qui ne parviennent plus à équilibrer leur budget : familles avec un seul salaire, les étudiants, personnes en contrat précaire, les salariés en arrêt de travail... Une forte vulnérabilité aux moindres incidents de la vie
 - Des personnes déjà précaires : personnes sans emploi, bénéficiaires de minima sociaux. Une forte dépendance à l'aide alimentaire, aide qui tend à se réduire

Des difficultés par rapport au logement

Vague 1

- Des difficultés liées à la crise sanitaire : conditions de logement et contraintes financières pour le maintien dans le logement

Vague 2

- des difficultés liées au manque d'offre de logements et d'hébergements
- Des inquiétudes sur le maintien dans le logement

Vague 3

- ✓ Un maintien dans le logement qui semble de plus en plus menacé
 - De fortes inquiétudes quant à la probabilité de hausse des expulsions
- ✓ Un accès au logement qui se complexifie fortement
 - Manque d'offres locatives, notamment dans le secteur social
 - Conditions de la garantie Visale parfois trop restrictives
 - Un parc de logements étudiants jugé très insuffisants
- ✓ Conséquences : des publics ayant quitté leur logement qui ne parviennent pas à trouver de solutions
 - Des personnes âgées ou vieillissantes, ne pouvant se maintenir dans le logement (veuvage, santé, hausse des charges)
 - Étudiants, Monoparents, salariés à revenus modestes, intérimaires (changement de la situation familiale, congés pour vente, mobilité...)

Des difficultés d'accès aux droits

Vague 1

- Des difficultés d'accès liées en grande partie à la crise sanitaire

Vague 2

- Une situation qui ne s'améliore pas ou se dégrade
- Absence de réouverture des guichets, retards

Vague 3

- ✓ Une légère amélioration sur quelques territoires (Maisons France Services, communication)
- ✓ Les difficultés décrites étaient déjà signalées en vague 2
 - Manque de culture numérique, difficultés d'accès aux administrations
 - Retards de traitement des dossiers
 - Des critères d'éligibilité parfois inadaptés, ou se restreignant
- ✓ Les publics concernés sont diversifiés
 - Des publics en fortes difficultés du fait des modalités numériques de dépôt des demandes et des délais d'attente : les personnes de nationalité étrangère et les personnes handicapées
 - Des personnes à la rue, notamment des jeunes : accès et difficultés de conservation des pièces et dossiers, accès au numérique
 - Des personnes âgées, isolées, des habitants de milieu rural éloignés des services

Des difficultés de santé physique et psychologique

Vague 1

- Des difficultés psychologiques révélées/ aggravées par la crise sanitaire

Vague 2

- Des difficultés qui parfois s'ancrent
- De fortes tensions quant à la prise en charge des problématiques de santé

Vague 3

- ✓ Des difficultés de santé notamment psychique en hausse parmi les publics des structures œuvrant auprès des plus précaires
 - Une forte hausse du nombre de personnes concernées, un retour au droit commun pour leur prise en charge de plus en plus difficile
 - Des inquiétudes quant à la situation des jeunes sortant d'IME : institutions pour les adultes saturées, des publics en errance sans prise en charge
 - Une augmentation du nombre de personnes vieillissantes, en perte d'autonomie, sans accès possible à des établissements pour personnes âgées dépendantes
- ✓ Des problèmes de santé en hausse dans la population
 - Une hausse des situations de mal-être : conditions de travail qui se dégradent, anxiété
- ✓ Des tensions croissantes sur l'offre
 - Un allongement de la durée des parcours de soins

Une précarité croissante parmi certains publics

Vague 1

- Une aggravation des situations parmi les publics déjà précaires

Vague 2

- Une précarisation liée à l'inflation, aux tensions sur le logement, au non-recours aux droits

Vague 3

- ✓ Une augmentation du nombre de personnes dans les structures accueillant les plus précaires
 - Les personnes de nationalité étrangère : délais de traitement de demandes de titre de séjour, manque de structures d'hébergement
 - Les jeunes : MNA, jeunes sortants de l'ASE. Un durcissement des conditions d'accueil, une saturation des services en charge de ces publics
 - Les femmes : ruptures, violences, prostitution. Des personnes sortant de structures d'hébergement sans solution, des situations administratives parfois complexes, un fort isolement
 - Des personnes âgées : des primo-appelants au 115 de plus de 60 ans
 - Des personnes ayant des besoins spécifiques, mal pris en compte : hommes victimes de violences, public LGBT
- ✓ Une précarisation croissante de certains publics
 - Une aggravation des difficultés des étudiants, notamment d'origine étrangère
 - Les difficultés spécifiques des salariés en arrêt de travail

Difficultés structurelles et crispations

Des difficultés conjoncturelles pouvant s'ancrer dans le long terme

- ✓ De fortes inquiétudes liées à l'accès aux droits dans un contexte d'inflation : démotivation, invisibilisation, précarisation...
- ✓ Une hausse des publics en situation de précarité parmi les ménages jusque-là relativement épargnés
- ✓ Des effets cumulatifs qui engendrent de fortes inquiétudes pour l'avenir
 - Inflation et difficultés d'accès droit entraînent une hausse de la précarisation
 - Une baisse des moyens parmi l'ensemble des acteurs (droit commun, association)
 - Une pression très importante sur les acteurs
 - Des réponses parfois insuffisantes
 - La précarité augmente, devient multidimensionnelle : difficultés budgétaires, familiales, de mobilité, d'accès aux soins, de logement
 - Les situations se complexifient, mais les moyens de prise en charge diminuent,
 - Les structures d'hébergement ne peuvent plus absorber les demandes
 - Des publics qui relèveraient du droit commun restent dans les structures d'urgence
 - Un décalage croissant entre temps que nécessiterait l'accompagnement des situations et moyens
 - Des publics non pris en charge, ou orientés vers d'autres structures... elles-mêmes en voie de saturation

Des « signaux faibles »

Quelques points d'attention particuliers en vague 3

- ✓ La santé des personnes de nationalité étrangère, avec notamment le développement d'épidémies dans les campements
- ✓ Les conditions d'accès ou de maintien dans l'emploi
 - des salariés contraints de rester en emploi ou à la démission malgré des situations de dépression, voire d'inaptitude
 - Une hausse de certaines difficultés d'accès à l'emploi : coût de la mobilité, manque de modes de garde notamment en milieu rural
 - En creux, le manque d'offres d'emploi à un niveau de salaire permettant de faire face à l'inflation au coût de l'emploi

Des crispations et affects dans la société révélés par le discours des acteurs

✓ Parmi les publics

- Hausse des violences, repli sur soi, agressivité, montée de la colère
- Une perte de confiance des usagers envers les institutions
- L'abandon des parcours de la part des publics : invisibilisation, développement d'autres stratégies dont les comportements délictueux

✓ Pour les acteurs eux-mêmes

- La tension en hausse entre baisse des moyens et hausse du nombre de personnes,
 - *aggravée par les difficultés de recrutement et la baisse d'attractivité de la profession*
- Le sentiment croissant de devoir pallier les difficultés d'accès aux droits et la baisse de moyen des institutions ou des collectivités
 - *avec des évolutions réglementaires ou de posture qui augmentent encore la charge de travail*
- L'absence de solutions à proposer aux usagers, des acteurs qui estiment ne plus pouvoir faire correctement leur travail
- Une déshumanisation de l'action sociale, une perte de lien entre les acteurs associatifs et certaines institutions/collectivités, que déplorent les travailleurs sociaux dans les deux cas.
- La précarisation des salariés des structures eux-mêmes

En conclusion

- ✓ Un outil qui permet bien de capter des phénomènes qualitatifs
 - Pour certains par ailleurs repérés par des observations quantitatives
 - Pour d'autres de l'ordre de signaux faibles
 - Hausse du risque de surendettement par exemple, ou du risque d'expulsions locatives...
 - Pour d'autres enfin, de l'ordre des tensions et des affects, peu captés par ailleurs
- ✓ Mais une difficulté à consolider l'échantillon et à conserver l'adhésion des répondants dans la durée



OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
des solidarités

— Précarité inclusion

Vers un baromètre de la précarité sur la Métropole de Lyon ?

Lavinia VITALE
Valérie DARRIAU



MÉTROPOLE

GRAND LYON

► Construction d'un baromètre de la précarité : contexte

- Succession de différentes crises depuis 2020 :
 - crise sanitaire
 - crise sociale
 - crise énergétique...
- Ces différentes crises ont fait émerger des publics et des situations qui n'étaient pas connus de façon aussi « massive » auparavant (précarité alimentaire notamment des étudiants, difficultés des autoentrepreneurs en sortie de crise Covid, etc.).
- Pour mieux adapter des dispositifs ou modifier les pratiques professionnelles, il est nécessaire de pouvoir être en veille sur les difficultés rencontrées par le public précaire, appréhender des évolutions, des transformations et mesurer leur ampleur et leur impact potentiel.
- Il n'existe pas à ce jour d'outil partagé pour cela à l'échelle de la Métropole de Lyon avec les partenaires.



► Construction d'un baromètre de la précarité : quelle méthode ?

Objectif : mesurer et suivre régulièrement la précarité et le profil des publics concernés dans la métropole lyonnaise au plus près des réalités du terrain

- Proposition : inspirée par le baromètre du CNLE, une enquête en ligne destinée aux professionnels en contact régulier avec les publics précaires
- Trois grands axes identifiés :
 - précarité énergétique,
 - précarité alimentaire,
 - précarité sociale en général (situation financière, emploi, santé...).
- Périodicité : 6 mois

Méthode pour une bonne réussite du projet :

- **Connaitre l'existant** : réalisation d'un rapide benchmark sur des initiatives similaires au niveau national ou local
- Une **démarche participative** qui implique l'association des professionnels dès le démarrage pour une co-construction de l'outil
- Un travail d'identification et de ciblage d'un grand nombre de professionnels
- Un **questionnaire en ligne court** et facilement administrable avec des questions plutôt fermées, avec la possibilité de l'adapter à la marge à chaque vague en fonction des actualités et/ou des résultats du baromètre précédent
- Une **analyse rapide** pour un suivi au plus près des réalités du moment



► Construction d'un baromètre de la précarité : vous pouvez contribuer !

Si vous êtes intéressés pour participer à la co-construction du baromètre, merci de **vous inscrire via le lien ci-contre** ou qui vous sera envoyé par mail prochainement :

- vous pouvez vous positionner sur un ou plusieurs de ces créneaux pour une séance de travail participative :
 - 25 juillet 2024, de 10h00 à 12h00
 - 30 juillet 2024, de 10h00 à 12h00
 - 1er aout 2024, de 14h00 à 16h00
- et/ou pour faire partie du panel des professionnels enquêtés dès la phase de test du baromètre.

